

Compte rendu du conseil d'école du 15 octobre 2020

Personnes présentes :

Enseignants : Mmes, Lamotte, Joblot, M. Faure, Neuville, Batigne, Gourdol, Pizieux (directeur), Mme Montagne, Mme Duret, Mme Flocard

Représentants de la mairie : Mmes Pouilly, Mme Rios

Représentants de parents FCPE : Mmes Passas ; Mme Butieux

Personnes excusées : Mme Ansart (Ien), M. Maisonneuve, Mmes Tota, Vallet-Bouchet

A. Mouvement de personnel enseignant : Peu de mouvement

Arrivées : - Mme Flocard Gaelle (à titre provisoire) mi-temps de la décharge du directeur en CE1.

RASED : L'école continue à bénéficier du RASED, mais il y a eu du changement dans le personnel.

- enseignante spécialisée : Madame Carole Chenavier, intervient avec le cycle 2 (CP/CE1) dans l'école le mardi à partir de 8h30 et le vendredi à partir de 8h30.

- psychologue scolaire : Mme Chanteclair Marie rased-valence1est@ac-grenoble.fr 04/75/07/02/41

Présentation du nouveau bureau de la FCPE : On note une augmentation du nombre de votant 40%, contre 35% l'année dernière et 26 % l'année précédente.

Présidente : PASSAS Emilie

Vice-Présidente : MANISCALCO Delphine

Trésorière : CHAPUY Laurence

Trésorière adjointe : BOMBRUN Nadège

Secrétaires : EYRAUD Caroline

B. Les divers intervenants dans l'école

- Frédéric Maltagliati, ETAPS, intervient 20 h par semaine, réparties équitablement entre toutes les classes.
- Zahya Behrendt, AVS, accompagne quatre élèves.
- Sylvie Martinet, AVS, accompagne quatre élèves.
- Virginie Murand, AVS accompagne trois élèves.
- Corinne Brenterch, AVS accompagne une élève.
- Valérie Duquesne, AVS accompagne un élève.
- Sophie Humbert, AVS accompagne trois élèves.
- Julie Barascud AVS, accompagne trois élèves.

Deux enfants sont en attente d'une notification pour bénéficier d'une AVS.

Aujourd'hui tous les enfants notifiés ont leur AVS.

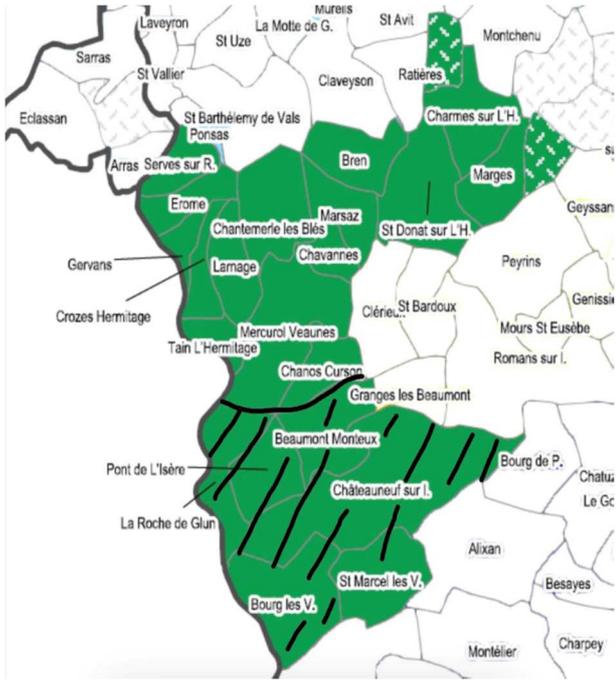
Présentation du PIAL : Depuis cette année les AVS sont gérés au niveau du PIAL (Pôle inclusif d'accompagnement localisé)

La loi n°2019-791 pour une « école de la confiance » L'objectif est, dans le cadre d'un service public de l'école inclusive, d'assurer une scolarisation de qualité à tous les élèves de la maternelle au lycée et la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers.

Les AESH sont reconnus comme des membres à part entière des équipes éducatives et doivent notamment participer aux réunions de suivi de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Les PIALs constituent une nouvelle forme d'organisation de l'accompagnement des élèves visant à **améliorer la coordination des aides (humaines, éducatives et thérapeutiques) et à faciliter la gestion des accompagnants.** Ainsi, tout au long de l'année scolaire, l'accompagnement organisé au sein des PIALs permettra de mieux prendre

en compte l'évolution des besoins pédagogiques des élèves accompagnés, les événements scolaires (périodes de stage) et les aléas de gestion (absence longue d'un accompagnant ou d'un élève accompagné).



- Contrat civique : Nous sommes prioritaires pour en bénéficier mais il n'y a pas de candidat pour l'instant.

C . Bilan de rentrée - Effectifs de rentrée

enseignants	classes	effectifs
Mme Joblot	Cp /ce1	17/8
Mme Vallet-Bouchet	cp	24
M. Gourdol	cp	26
M. Pizieux	Ce1	27
Mme Tota	Ce1	23
M. Neuville	Ce2	29
M. Maisonneuve	Ce2	8/19
Mme Lamotte	Ce2/cm1	28
Mme Montagne	Cm1	30
M. Batigne	Cm1/cm2	28
M. Faure	Cm2	30
total		296

→ 2 inscriptions pour après les vacances → 298

Moyenne par classe : 27,09

D. Prévisions pour la rentrée 2021

année 2021-2022

CP	49
CE1	67
CE2	68
CM1	54
CM2	60
Total	297

moyenne : 27

année 2022-2023 : 54 moyens et 60 CM2 qui partent (-6 élèves)

F. Vigilance / Sécurité /Intempéries

Rappel : Nous sommes toujours en vigilance attentat renforcée.

Une attention particulière est demandée aux écoles

- Décliner son identité à l'interphone pour rentrer dans l'école.
- Eviter les attroupements devant l'établissement. Il y a des marques blanches devant le portail afin de rappeler aux parents de ne pas attendre les enfants sur cette zone.
- Interdiction de stationner aux abords de l'établissement.

Alerte incendie / PPMS

PPMS : Alerte intrusion : vendredi 9 octobre à 9h00 avec la maternelle. Un scénario : intrusion en primaire en premier ce qui déclenche ensuite l'alerte en maternelle. Les enfants restent assez calmes. Les portes du bâtiment beige étaient bien fermées et le silence régnait. Dans le bâtiment bio, des portes sont restées ouvertes, les enseignants doivent être plus vigilants.

La mairie n'a pas été présente car elle pensait qu'elle devait faire un exercice incendie. La mairie a été prévenue du déclenchement de l'exercice mais le policier municipal n'est pas venu. A-t-il pu être joint par téléphone ?

Alerte incendie : alerte surprise car peu de temps après l'alerte confinement. Toutes les classes ont entendu l'alarme et l'évacuation a été très rapide.

D'autres exercices sont déjà programmés pour cette année scolaire : PPMS risque majeur, alerte incendie.

Point COVID :

- Nous rappelons aux parents qu'ils ne peuvent rentrer à l'école qu'avec un masque.
- Les enfants se lavent les mains en entrant à l'école et en sortant de l'école.
- Nous essayons de limiter l'utilisation du gel hydroalcoolique mais les sanitaires sont vite saturés.
- Un cas positif a été déclaré mercredi 14 octobre. Une information a été donnée aux familles dès le jeudi 15 octobre. Il n'y a pas besoin de fermer la classe.

Nous renouvelons le message de vigilance dans cette période de résurgence du virus.

Intempéries (neige) : un protocole doit être mis en place pour référencer les enseignants qui peuvent être sur place malgré la neige. Un lien avec la mairie doit aussi être possible très rapidement, un élu ou un agent de la mairie doit pouvoir se rendre sur place si aucun enseignant ne peut venir à l'école.

Une information est envoyée aussi à l'inspection pour faire un état des lieux. La prise de décision pour un accueil des élèves en toute sécurité est faite en lien l'inspection.

Si comme l'année dernière, les moyens de communication ou le chauffage ne fonctionnent pas, le bon sens prime.

G . Le règlement intérieur.

Le conseil d'école valide le règlement intérieur.

H . Les moyens de fonctionnement de l'école

- Mairie : pas de changement avec l'année dernière

- Allocation scolaire : 36€ par enfant + 4€
- Subvention au sou des écoles : 3€ ;
- Frais de bureau : 300€ + 7000 photocopies ;
- Abonnement Canopé
- Bibliothèque du village
- Budget photocopies : 8000 par poste dont 1000 en couleur soit 16 ramettes de papier par classe
- RASED : 100 € + 2500 photocopies
- Budget transports : sera plafonné à 4000 € (400 euros par classe) pour l'ensemble des déplacements pédagogiques et sportifs + sortie de fin d'année :
- Classe de découverte : prise en charge du transport et participation plafonnée à 90 € par élève
- Budget livres : - un livre de fin d'année pour les CM2 (dictionnaires, ou calculatrices...)
 - un manuel scolaire pour deux niveaux, soit 2 nouveaux manuels
 - participation achat livret pour les CP (10€ par élève) ;

Plus de participation aux frais de forfaits de ski.

- Amicale Laïque

L'Amicale Laïque finance les entrées aux spectacles, aux musées, au cinéma, les forfaits de ski et les actions liées au projet d'école. Elle reverse l'argent gagné dans les différentes manifestations (loto, fête de l'école) aux écoles élémentaire et maternelle au prorata du nombre d'élèves.

Nous remercions vivement l'équipe de l'amicale laïque sous la présidence de Monsieur Viau qui a mis fin à sa participation à l'amicale laïque. Cette équipe a tenu pendant 5 ans les rennes de l'amicale laïque et a permis aux enfants d'avoir de beaux souvenirs.

Nous en profitons aussi pour souhaiter la bienvenue à la nouvelle équipe sous la présidence de madame Puel Mallory.

Cette nouvelle équipe a déjà mis en place une action afin de récolter des fonds pour les futurs projets. Les élèves réaliseront un dessin qui sera ensuite imprimé sur un sac en tissu et toile de jute. Les bons de réservation seront donnés aux enfants avant les vacances de la Toussaint. Les parents doivent autoriser les enseignants à utiliser les dessins de leurs enfants pour qu'ils participent au projet.

I. Le projet d'école et plan d'accompagnement des élèves de CP et CE1

- En arts plastiques : Programmation de la proposition culturelle non fixée encore pour cette année.
- APC : prise en charge des élèves ayant des difficultés scolaires (priorité à la lecture) : **Cette année, mise en place rapide au niveau des CP et CE1 afin de palier au mieux les difficultés des enfants en lecture.** APC en petits groupes plus homogènes grâce à la participation des maîtresses de maternelles.
- Action : production d'écrit quotidienne
- ¼ d'heure de lecture « plaisir » en cycle 2 et cycle 3.

- Education civique : rôle des délégués, messages clairs
- Résolution de problèmes en mathématiques
- Lecture : fluidité en cycle 2
- **Mise en place d'un décloisonnement avec les maîtresses de grande section qui viennent aider les maitres et maîtresses de CE1.**

D'autres actions viendront compléter le projet d'école tout au long de l'année.

K. La vie scolaire

i. Surveillance et organisation des récréations

Toujours deux récréations. Temps calme : non mis en place encore cette année, nous souhaitons le mettre en place mais sans service civique il est compliqué de trouver du personnel pour gérer ce temps.

Un planning pour les terrains de foot a été mis en place pour les élèves de cycle 3 qui sont plus nombreux cette année dans la cour de récréation.

ii. Courseton :

Il aura lieu cette année un peu plus tard afin que les enfants n'aient pas trop chaud début septembre pendant leur entraînement.

iii. Préparation des cycles sportifs

Un document regroupant toutes les dates pour passer les agréments a été donné aux parents.

- Natation : La première période se termine au mois de décembre pour 3 classes : CM2, CP et CE1. Tout se passe bien dans le bassin, mais cette année avec les contraintes sanitaires, les enfants se changent dans un endroit très petit et sans bancs pour ranger ses affaires. Ces conditions ne sont pas idéales mais le cycle piscine peut avoir lieu et c'est déjà bien.
- Ski : pas de ski cette année
- Vélo : premières sorties mardi 13 octobre.
vendredi 18 octobre : annulation des sorties car L'ETAPS est absent, elles seront reportées au printemps.

iv. Sorties scolaires

Animations rivière avec Arche Agglo pour 4 classes avec une ou deux sorties rivière

Animation du champ à l'assiette avec Arche Agglo pour une classe avec une sortie à la ferme.

Sorties ramassage des déchets en septembre pour les classes de CP et CE1. Ces sorties pourront être renouvelées dans l'année.

Course d'orientation pour toutes les classes dans des lieux différents.

Spectacle à Saint Marcel : c'est possible mais nous n'avons pas de dates encore.

Sorties scolaires avec nuitées : aucune à cause du COVID.

Sorties vélo à la journée au printemps pour les classes de CE2/CM1.

v. Tombola :

Une tombola a été réalisée cette année par le Sou des écoles sous la direction de Monsieur Batigne. Les gains de cette tombola serviront à subventionner les prochains achats ou sorties pour les élèves de l'école.

vi. Messages Clairs

En continuité du travail effectué l'année dernière sur le respect à l'école, l'équipe enseignante poursuit le développement des messages clairs.

vii. Exposition

Les œuvres réalisées l'année dernière en arts visuels avec l'artiste Odile Ode seront exposées au mois de novembre dans la BCD. Elle ne sera pas ouverte aux parents.

viii. Projet journal

Les classes de CP produiront cette année des journaux de classe en parallèle d'un travail sur la presse. Des journaux d'école seront également publiés 2 fois dans l'année scolaire.

ix. MJC des 2 rives

Le centre de loisir renouvelle son aide aux devoirs et une activité artistique le mardi et jeudi soir de 16h40 à 17h50. 16 enfants sont inscrits, les séances commenceront après les vacances de la Toussaint.

Une partie aide aux devoirs, une partie artistique (hip hop)

L. Plan de mise en œuvre de la continuité pédagogique

Dans chaque classe, nous avons créé une adresse internet et nous avons demandé au début de l'année les adresses email des parents, ceci afin d'anticiper une fermeture de classe ou d'école.

Deux hypothèses ont été imaginées par le ministère de l'éducation nationale :

Hypothèse 1 : en cas de circulation active du virus, nécessitant la remise en vigueur d'un protocole sanitaire réduisant la capacité d'accueil

Dans l'hypothèse d'une activation d'un protocole sanitaire dont les implications en termes de capacité d'accueil ou de non brassage des classes et des groupes ne permettraient pas un accueil de l'ensemble des élèves d'une classe de façon simultanée, deux principes clefs doivent être appliqués :

- Tous les élèves doivent avoir accès à des cours en présentiel chaque semaine, même si cette période de cours peut ne pas forcément correspondre à l'ensemble du temps scolaire.
- La présence des élèves aux cours en présentiel est obligatoire et n'est pas laissée à l'appréciation des familles.

Dans ce cadre, l'école devra mettre en œuvre de nouvelles modalités d'organisation, afin de garantir la scolarisation de tous les élèves. Deux publics apparaissent prioritaires :

- les élèves en situation de handicap ;
- les élèves scolarisés en CP et CE1 dédoublés en éducation prioritaire, qui devront impérativement être scolarisés à temps plein.

Les organisations mises en place devront également répondre à plusieurs enjeux :

- recréer le lien social entre les élèves et entre les élèves et les équipes éducatives ;
- offrir aux élèves un cadre bienveillant, permettant la reprise des apprentissages dans les meilleures conditions possibles ;
- offrir un accompagnement adapté à chaque élève, en particulier ceux qui risquent de rencontrer des difficultés les empêchant de suivre le rythme des apprentissages

En application du principe posé d'un accès de tous les élèves à des cours en présentiel, la scolarisation de l'ensemble des élèves – hors publics prioritaires évoqués ci-dessus - devra intervenir, à l'échelle d'une école ou d'un établissement, dans des conditions similaires.

Hypothèse 2 : circulation très active du virus, localisée, nécessitant la fermeture des écoles, collèges et lycées sur une zone géographique déterminée

Dans cette hypothèse, l'ensemble des écoles, des collèges et des lycées d'un cluster sont fermés. L'intégralité de l'enseignement est donc assurée en distanciel.

L'action de chacun doit à la fois permettre de maintenir le niveau général des élèves et d'avoir une attention particulière afin d'éviter retard ou décrochage des élèves en situation de difficulté scolaire ou issus de milieux défavorisés pour lesquels l'école à la maison peut être d'une complexité particulière.

Pour y arriver, vous pouvez vous appuyer sur

- **trois leviers :**

o **maintenir les liens** : tout élève doit être appelé ou contacté une fois par semaine sur l'état d'avancement de ses apprentissages, ses difficultés, etc.

o **partager des contenus pédagogiques de qualité et de manière coordonnée dans les écoles et les établissements.**

o **l'aide aux parents pour le suivi du travail des élèves.**

- **une démarche** : s'il s'agit de s'assurer de la bonne continuité du service d'éducation, sa cohérence à tous les niveaux (académie, département, écoles et établissements), la mobilisation des professeurs et les conditions exceptionnelles d'enseignement appellent de la part des cadres bienveillance et encouragement des initiati

M. Lien primaire/collège

- Une réunion d'information a pu avoir lieu en ce début d'année sous le préau de l'école avec le directeur adjoint du collège de secteur Marcel Pagnol et les parents des élèves de CM2.

- Les années précédentes, une journée de visite est organisée au collège afin de voir le fonctionnement du collège mais avec la situation sanitaire, nous ne savons pas encore ce qu'il va être possible de faire.

- Une journée des ambassadeurs : des anciens élèves viennent répondre aux questions de CM2 (en attente pour cette année)

- Une journée porte ouverte aux parents (en attente cette année)

- Le lien avec le collège se fait également avec une fiche navette où les enseignants donnent des renseignements sur les élèves.

- Le directeur se rend aussi fin juin au collège afin de rencontrer le directeur adjoint et le directeur de la SEGPA afin de faire part des situations particulières. (Les enfants qui ont un PAP, les enfants notifiés, les duos qui souhaitent être ensemble...)

- Ce lien continue après la rentrée en sixième par un envoi des premiers bulletins des élèves de CM2 que nous avons l'année précédente. C'est toujours intéressant de voir les évolutions des élèves malgré leur départ de l'école.

N. Questions à la municipalité

Nous remercions la mairie pour la création des supports pour les vidéoprojecteurs dans certaines classes. Les enseignants espèrent tous en profiter très prochainement.

Les enseignants et les parents d'élèves souhaitent une procédure pour la canicule. La mairie a des devis en cours pour climatiser certains espaces de l'école (restaurant scolaire, dortoir des petits en maternelle, salle de motricité de maternelle). Un film pourrait être posé sur les vitres de la classe de Mr Gourdol qui est entièrement vitrée et orientée au sud. La mairie travaille sur la végétalisation de la cour.

Le bac à sable : Les enseignants aimeraient que la mairie remette du sable dans les bacs. Il existerait un produit qui permettrait de repousser les chats, ce serait moins contraignant qu'un couvercle.

Création nouvelle classe : Pas de date précise, mais les travaux seraient terminés pour la rentrée prochaine. Si ouverture l'année prochaine, le problème de la salle des maîtres trop exigüe va persister encore longtemps.

Les enseignants renouvellent leur demande de placard mural dans les classes du bâtiment beige en remplacement des vieilles armoires lourdes et avec les portes qui coulissent difficilement. La mairie fait des demandes de devis.

Les enseignants font remarquer que les sanitaires de l'ancienne cantine sont très vieux. Il faudrait les rénover en séparant mieux les toilettes filles et garçon. La FCPE a eu de nombreux retours sur le fait que les enfants ne veulent pas aller dans les sanitaires de la cour qu'ils trouvent « sales ».

Forte pluie : la BCD a été encore une fois bien mouillée malgré les planches devant les portes, pas de dégâts cependant.

L'intervenant sport demande que certains tracés à la peinture soient refaits dans la cour.

Mme Lamotte demande que le robinet du lavabo des sanitaires proches de sa classe soit changé pour un bouton poussoir.

Les enseignants demandent à avoir un sapin dans chaque bâtiment pour Noël. Pourquoi pas des sapins à replanter.

M. FCPE

La chaleur dans les classes : la FCPE insiste pour que la mairie fasse quelque chose. Elle est prête à aider au financement.

L'état des sanitaires de la cour a été remonté par beaucoup de parents depuis la rentrée.

La FCPE demande que les enfants puissent prendre leur goûter à l'intérieur à la garderie quand il fait froid.

Vente de pains au chocolat régulièrement.

La FCPE communique par affichage et par le groupe Facebook de parents. Le groupe Facebook ne sera pas utilisé pour centraliser les remontées des parents pour les conseils d'école, la FCPE fonctionnera donc toujours avec l'adresse mail et la boîte aux lettres.

Des projets peuvent être relancés : théâtre d'improvisation ?

N. Mairie

Volonté de mettre en place un Conseil Municipal Jeune.

Possibilité de faire intervenir un militaire gradé, par l'intermédiaire d'un élu pour parler des commémorations. Mme Pouilly le mettra en relation avec les enseignants intéressés.

La séance est levée à 20h08.

Le président :

Ludovic Pizieux

La secrétaire :

Céline Joblot